

Relevé de décisions

CLAD de la ligne Tours–Chinon du 20 novembre 2014

Monsieur Jean-Michel BODIN, Vice-Président du Conseil Régional du Centre Délégué aux Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité ouvre la séance.

La desserte :

- **Un usager propose que le train de 13 h 51 à destination de Tours soit remis en place à Ballan Miré.**

⇒ La Région affirme qu'il n'y a aucune modification d'horaires pour le service annuel de l'année 2015. Lors du prochain Service annuel (SA) de 2017 les horaires pourraient éventuellement être modifiés. Elle prend en note la demande exprimée.

⇒ La SNCF ajoute que la desserte de cette ligne est contrainte au niveau des positionnements horaires, car le flux de trains est très important à Joué les Tours. De plus, la construction de la ligne à grande vitesse (LGV) va engendrer un travail conséquent sur l'imbrication de l'ensemble des trains.

- **Quelles seront les conséquences de la LGV sur la ligne en terme de dessertes ?**

⇒ Aucune conséquence n'est prévue sur la ligne. Un travail de fond doit être entrepris pour modifier les dessertes de la ligne TER afin de les adapter à la nouvelle ligne à grande vitesse.

⇒ La SNCF remarque que le TGV va probablement éviter le nœud de Tours ce qui pourrait améliorer la disponibilité des sillons.

- **Un car est présent le dimanche matin en milieu de matinée, la mise en place d'un train pour le remplacer est souhaitée.**

⇒ Un autocar a été mis en place suite à des remarques et des échanges avec les usagers. Le remplacement de cet autocar par un TER doit être réfléchi et examiné au regard du nombre de voyageurs. Les comptages, révèlent une fréquentation relativement faible insuffisamment importante pour envisager la mise en place d'un train TER.

- **Le remplacement du train de 19h14 au départ de Tours par le TER n°860327 à 20h14 est contraignant. Pourquoi est-il remplacé ?**

⇒ Ce TER a été mis en place lors du SA 2012, l'horaire permet de fluidifier le trafic au sein du nœud ferroviaire de Tours-Saint Pierre des Corps et répond aux exigences des travaux de la LGV. Il permet également de relever les correspondances du TGV 8331 en provenance de Paris, du TER 860114 en provenance de Nantes et du 16829 en provenance d'Orléans.

- **Un élu de Vallères demande si la création d'une halte supplémentaire dans sa commune serait envisageable, à la demande de ses administrés.**

⇒ M. BODIN explique que cela pourrait faire l'objet d'une étude dans le cadre des réflexions menées lors des refontes de dessertes.

Info complémentaire post-CLAD : l'exploitation de cette ligne particulière, bien qu'elle soit dotée d'une commande centralisée, est cependant très contrainte eu égard au fait qu'elle soit à voie unique, que les croisements ne sont pas possibles dans toutes les gares et qu'elle comporte un tronç commun avec la ligne Tours-Loches entre Joué et Tours. Par ailleurs, la création d'arrêts supplémentaires implique de facto un allongement des temps de parcours qui pourrait être préjudiciable aux actuels usagers de la ligne.

Les vélos :

- **Comment évolue la fréquentation de la Loire à vélos ?**

⇒ Environ 7 000 usagers ont emprunté la Loire à Vélo en 2014. Ce projet n'est pas mis en place sur d'autres lignes car le matériel est spécifique et ne peut circuler uniquement que sur des trains Corail sous réserve que la longueur de quai soit suffisante. Par ailleurs, des abris à vélos sont présents dans les gares TER. Des systèmes de location de vélo sont également développés dans certaines agglomérations.

Les travaux :

- **Comment se déroule les travaux sur la ligne ?**

⇒ RFF a encore des zones à stabiliser. En 2015, 12 semaines de travaux sont prévues la nuit ou en creux de journée afin d'éviter de perturber le quotidien des usagers.

Navettes :

- **Comment se fait-il que les navettes Tours –St Pierre des Corps sont si peu nombreuses ?**

La Région indique que la mise en place des navettes ne relève pas de la seule compétence de la Région. En effet, celles-ci étant essentiellement destinées à assurer les correspondances avec des TGV à St Pierre des Corps, sont mises en place et financées par SNCF Voyages. La Région en finance également une partie pour les TER qui ne rentrent pas en gare de Tours. Les contraintes d'exploitation de la gare de St Pierre des Corps ne permettent pas de créer autant de navettes que nécessaire. Certaines circulations entre Tours et St Pierre sont donc mutualisées.

⇒

Traverses métalliques :

- **Que fait-on des traverses métalliques rouillées sur la ligne ?**

⇒ RFF indique qu'il reste environ 9000 traverses métalliques sur la ligne Tours-Chinon. Environ 1000 d'entre elles sont programmées pour être remplacées en 2019. Les 8000 traverses restantes ne sont pas prévues pour être remplacées avant 2020. Des travaux en 2015 sont prévus afin de remplacer 2600 traverses de bois au titre de la maintenance régulière.

Informations Voyageurs :

- **Un usager déplore l'absence d'informations concernant les autocars sur les afficheurs à Ballan-Miré.**

⇒ La SNCF va vérifier le problème afin d'y remédier.

Sans questions supplémentaires, Monsieur Jean-Michel BODIN clôt la réunion en remerciant l'assemblée.

Liste des participants

CLAD de la ligne TER Tours-Vierzon, 12 juin à Saint-Aignan

Présents :

Jean-Michel BODIN	Vice-Président du Conseil régional du Centre Délégué aux « Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité »
Valérie OSSANT	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Bérénice DUVAL	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Mélissa BOUTON	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Marek MAVRIDIS	Responsable SNCF
Pascal SCHWARTZ	Responsable de ligne secteur Tours - SNCF
Pierre Marie ANDRE	RFF
Richard DOUADY	Assistant responsable de ligne - SNCF
GUERTIN Jean Michel	Élu de la commune d'Huismes
ZASSO Stéphane	Conseiller municipal de Vallères
DUBOIS Jean-Luc	Usager
BALOGÉ Mickael	Assistant Parlementaire
LARRE Régis	Représentant CGT Cheminots
JESSIER Sébastien	Représentant CGT
FREHAUT Michel	Membre du Savi (syndicat)
VENIEN Nadine	Usager
HAMELIN Claude	Usager
LISSY Monique	Usager

Excusés :

Isabelle GAUDRON	Vice-présidente du Conseil régional du Centre
Marie Claude FOURRIER	Association nationale de défense des consommateurs et usagers
Marie Dominique BOISSEAU	Vice-Présidente du Conseil général d'Indre et Loire
Agnès BUREAU	Maire de Rivarennnes
Jean-Jacques FILLEUIL	Sénateur d'Indre et Loire
Frédéric THOMAS	Président du Conseil général d'Indre et Loire
Marie France BEAUFILS	Maire de St Pierre des Corps